Nations Unies S/2000/314



Conseil de sécurité

Distr. générale 14 avril 2000 Français Original: anglais

Lettre datée du 13 avril 2000, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Yougoslavie auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, je tiens à protester contre la visite que la Reine Rania de Jordanie a faite au Kosovo-Metohija, province autonome de la République yougoslave de Serbie, cette visite ayant eu lieu sans l'assentiment des autorités de la République fédérale de Yougoslavie. Le 27 mars 2000, accompagnée par Rupert Scofillo et Ed Greenwood, Directeur exécutif et Directeur au Kosovo de la Foundation for International Community Assistance (FINCA), respectivement, la Reine Rania s'est rendue à Milasevo et Prizren, où elle a inauguré un projet de microfinancement parrainé par la FINCA. Elle a également visité un cimetière local.

La visite que le Reine de Jordanie a faite dans une partie souveraine de la République fédérale de Yougoslavie, sans l'assentiment de ses autorités, est un fâcheux précédent qui vient s'ajouter à une liste d'événements comparables survenus récemment. Le fait que des dignitaires étrangers se rendent au Kosovo-Metohija sans en aviser au préalable les autorités de la République fédérale de Yougoslavie et sans obtenir leur autorisation constitue une violation de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, en date du 10 juin 1999, notamment des dispositions relatives à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République fédérale de Yougoslavie.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim (Signé) Vladislav **Jovanović**

00-39215 (F) 140400 140400